

Nouvelle formation Bac+5 Manager en ingénierie informatique et Cybersécurité



Le Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse proposent, dès septembre, sur son Campus à Avignon, une nouvelle formation Bac+5 Manager en Ingénierie Informatique avec une spécialisation en Cybersécurité.

Ce titre de niveau 7 inscrit au RNCP (Registre Nationale des Certifications professionnelles) s'adresse aux candidats de moins de 29 ans, titulaires d'un Bac+2 ou Bac+3. En apprentissage, les candidats seront formés à la cybersécurité, à la sécurité des infrastructures, aux audits de sécurité, à la certification OSCP (certification de l'offensive Security), au Forensic, à la législation (normes ISO et IBIOS).

Trois ans de formation

Cette formation de trois ans forme des experts de la sécurité des réseaux, des infrastructures, des objets



et des systèmes industriels connectés qui seront en mesure de détecter des attaques et de les stopper et de déceler toutes les failles d'un système et de les corriger.

Un diplôme sur-mesure

Ce diplôme a été conçu par le réseau des CCI, via l'ESIEE-IT l'école de l'expertise numérique créée par la CCI Paris Ile-de-France et spécialisée en informatique, robotique, électronique, domotique, transformation numérique, coding, applications, réseaux et sécurité, développement web mobile, lead developpement, ingénierie informatique, cyber sécurité, intelligence artificielle, big data, smart & green building.

Reconduction des aides aux entreprises pour l'embauche d'un apprenti

Pour la première année de chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021 préparant à un diplôme jusqu'au master (bac + 5 - niveau 7 du RNCP) le montant de cette aide est de 8000 euros pour les majeurs de 18 à 30 ans, et de 5000 euros pour les mineurs de moins de 18 ans. Les entreprises bénéficieront ainsi de ces aides pour l'embauche d'un apprenti suivant cette nouvelle formation en ingénierie informatique.

Les infos pratiques

L'ensemble des informations est disponible sur le site du CFA de la CCI : cfa.vaucluse.cci.fr et la fiche est téléchargeable <u>ici</u>. Les inscriptions sont possibles dès maintenant directement sur le <u>site</u>. CFA Allée des Fenaisons à Avignon. 04 90 13 86 46.

Liaison Est-Ouest, tous pressés qu'elle s'inscrive dans le paysage







Alors que <u>la consultation publique</u> sur le projet de LEO (Liaison Est-Ouest) de contournement de l'agglomération avignonnaise vient de s'achever, plusieurs personnalités publiques ont livré leur sentiment. Tous sont d'accord tandis que Cécile Helle propose une autre alternative.

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

« L'Etat, dans les années 90 a retenu le projet de Liaison Est-Ouest d'Avignon comme une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins). Avignon se situe au sommet de l'arc méditerranéen et voit passer une grande partie du trafic reliant l'Italie à l'Espagne. Les usagers qui arrivent des cols alpins et qui transitent par Nice et Aix ne vont pas monter à Orange pour rattraper l'A9 à Remoulins. La LEO devait reformer, par le sud, le delta dont les 3 sommets étaient ; les échangeurs d'Orange, de Bonpas et de Remoulins tout en desservant la gare TGV d'Avignon (enclavée à ce jour) et la zone multimodale de Courtine. »

Effets collatéraux et développement économique

« La tranche 1 de la voie LEO, inaugurée en 2010, ne reçoit actuellement, en trafic, que 5000 véhicules/jour ce qui est dérisoire pour un tronçon construit avec 130M€ d'argent public, poursuit le sénateur. La tranche 2 de cette voie LEO est prête à être lancée ne serait-ce que parce que les DCE (Dossier de consultation des entreprises) avaient été réalisées par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en 2005 puisque le pont amont sur la Durance était prévu au contrat de plan du moment au même titre que le pont aval. En outre, les acquisitions foncières sont déjà réalisées. »

« La LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon. »

- « Les 20 000 habitants de la rocade urbaine d'Avignon -secteurs inscrits dans le NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) -supportent, sous leurs fenêtres, un trafic quotidien de 44 000 véhicules / jour (dont 3 000 poids lourds) et il y a une vraie urgence sanitaire. »
- « A terme, cette voie LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon irriguant les 3 départements concernés : Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône. En termes de développement économique et de desserte des points névralgiques du Grand Avignon, la LEO est une exigence. Elle desservira la gare TGV, le technopôle agro-alimentaire d'Agroparc, le parc des expositions, l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'aéroport d'Avignon, le MIN (Marché d'intérêt national) de Châteaurenard, la zone multimodale de Courtine et le carrefour giratoire des Angles. »

La gare TGV

- « S'agissant plus particulièrement de la gare TGV d'Avignon, inaugurée le 22 juin 2001, elle est actuellement l'une des gares les plus fréquentées. Prévue initialement pour 1,8 millions de voyageurs, elle est aujourd'hui fréquentée par près de 3 millions de personnes et 60 trains par jour desservent cette gare. Sans la voie LEO, cette gare TGV se situe dans une impasse. »
- « Il est urgent donc d'accélérer la réalisation totale du U central de la LEO dont la DUP date de 2003 et de réaliser la globalité de la 2° tranche avec le pont amont sur la Durance jusqu'au carrefour de



l'Amandier. Il est aussi urgent de réfléchir à la réalisation de la tranche 3 qui permettra de réaliser la liaison de la gare TGV avec le giratoire des Angles en franchissant le Rhône par un viaduc afin que cette voie LEO réponde enfin à ses objectifs ; être une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins),» conclut Jean-Baptiste Blanc.

Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse

Pour Maurice Chabert : « La nécessité de la liaison Est-Ouest est reconnue et attendue depuis maintenant trop longtemps ; tous les acteurs impliqués s'accordent sur l'utilité du projet en terme de santé publique ; la viabilité des alternatives nouvelles proposées n'est pas prouvée et semble même reporter sur d'autres secteurs les problèmes au lieu de les régler. »

« Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte. »

« Egalement, l'absence de LEO laisse au point mort le fret intermodal fer-Rhône-route et fragilise la gestion des ouvrages de franchissement du Rhône et de la Durance par lesquels transitent quotidiennement une grande partie des habitants et des activités du bassin de vie d'Avignon. Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte et ne pourra supporter durablement seul le trafic par-delà le Rhône. Le pont de Rognonas, seul ouvrage de franchissement de la Durance au sud d'Avignon, montre également d'importants signes de dégradations qui vont nécessiter une rénovation de forte ampleur, voire la réalisation d'un nouvel ouvrage parallèle. Désormais l'ensemble des financeurs, dont le principal, l'Etat, ont adhéré au projet actuel et sont prêts à s'engager. »

Darida Belaïdi, conseillère départementale du canton Avignon Sud

« Plus de 40 000 véhicules empruntent chaque jour la deux fois deux voies de la rocade d'Avignon, rappelle Darida Belaïdi, conseillère départementale de ce canton situé en première ligne de ce projet. Les 30 000 habitants et riverains de la rocade respirent des gaz d'échappement toute la journée. C'est pire qu'une autoroute sous leurs fenêtres : C'est une autoroute à l'arrêt, des bouchons, moteurs tournants, avec pour conséquence, du bruit, des insomnies, une incidence des cancers et des pathologies respiratoires ou cardiovasculaires plus importante que dans le reste de la Région Sud. »

« Alors oui, la LEO, il est temps. »

« Alors oui, la LEO, il est temps, poursuit l'élue. Il est certain que rien n'est jamais parfait, quand on lance des projets de cette envergure il y a obligatoirement des insatisfaits. Mais les habitants de la rocade comme tous les êtres humains font partie de la biodiversité, ils méritent, comme tous les avignonnais de vivre, dans un environnement apaisé et respirable. Il y aurait d'ailleurs une incohérence politique si la LEO était encore une fois reportée aux calendes grecques. On ne peut injecter dans le même temps des millions d'euros dans le cadre du NPNRU pour le bien-être et l'amélioration du cadre de



vie des habitants de la rocade, et en même temps, laisser perdurer cette autoroute urbaine au milieu de milliers d'habitants. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour Cécile Helle, « il est urgent de réaliser une voie de contournement routier d'Avignon par le sud pour faire de la ville-centre un territoire zéro transit et pour que la rocade Charles-de-Gaulle redevienne un boulevard ; de déclasser, la rocade, aujourd'hui considérée comme voie à grande circulation, pour en finir avec son caractère éminemment routier, et lui donner un caractère urbain, et donc plus humain. »

« Réaliser de véritables études sur la faisabilité d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier. »

Le maire de la cité des papes insiste également sur la nécessité « de démarrer les travaux de connexion des autoroutes A7 et A9 au droit d'Orange notamment pour les poids lourds en transit, avec la jonction est/ouest et ouest/est par le réseau autoroutier (au sud par Arles et au nord par Orange) ; de permettre aux maires du bassin de vie d'Avignon de retrouver leurs prérogatives pleines et entières en matière d'arrêtés afin d'interdire le trafic de transit, notamment celui des poids lourds, sur l'ensemble du bassin de vie regroupant les rives gauche et droite de la Durance ; de négocier avec Vinci Autoroute la gratuité pour les actifs navetteurs du tronçon autoroutier entre les entrées et sorties Avignon Nord et Avignon Sud et, enfin, de réaliser de véritables études sur la faisabilité et la comparaison d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier existant dans le nord des Bouches-du-Rhône, et en ce sens différent du projet envisagé et écarté dans les années 90. »

<u>Pascale Bories</u>, maire de <u>Villeneuve-lès-Avignon</u> et présidente du <u>Scot du bassin de vie</u> <u>d'Avignon</u>

« Le projet de la Léo est reconnu d'utilité publique depuis 2003 et permettra de désengorger le bassin de vie d'Avignon en reliant les autoroutes A9 et A7. Si la tranche 1 reliant la zone de Courtine au Nord des Bouches-du-Rhône a vu le jour en 2010, la réalisation des tranches 2 et 3 – liaison entre les carrefours de l'Amandier et de la Cristole sur la RN7 à Avignon ; l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas (Bouches-du-Rhône) et la tranche 3 pour la liaison entre l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas et le carrefour des Angles sur la RN100 restent nécessaires, notamment avec la construction d'un 3e pont afin de soulager le flux des 2 premiers ponts saturés. »

Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat

Directement concerné par la situation de la rocade avignonnaise où le bailleur social compte plus de 4 000 de ses 37 000 locataires, Vallis habitat rappelle qu'il mène actuellement « un important programme de renouvellement urbain avec les autres bailleurs concernés (Grand Delta Habitat et Erilia), aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales (Communauté d'agglomération du Grand Avignon et ville d'Avignon) dans ce secteur. »

« Réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances



sonores et à la pollution de l'air. »

« Ce programme de renouvellement urbain, au terme duquel notre organisme a prévu d'investir près de 67M€ dans les requalifications et démolitions programmées uniquement dans le secteur du sud d'Avignon, entre l'avenue de la Trillade et l'avenue de Tarascon, de part et d'autre de l'actuelle rocade, ne pourra réellement porter ses fruits au service des habitants de ce secteur qu'à la condition d'être accompagné par des mesures visant à réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances sonores et à la pollution de l'air induit par le trafic routier de cet axe. »

Cependant, en l'état actuel philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat, s'interroge « sur la pertinence, dans le projet présenté, de la sortie au carrefour de l'Amandier, dont les conséquences seront néfastes pour les habitants de Saint-Chamand, où se concentre également une partie importante du patrimoine de Vallis habitat. »

Bernard Vergier, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse

« Seule la réalisation complète de la LEO permettra un délestage effectif de la rocade Charles de Gaulle à Avignon, complète pour sa part Bernard Vergier, président de la CCI de Vaucluse. La réalisation de la LEO dans sa globalité est fondamentale pour le devenir économique du bassin de vie d'Avignon. Cette infrastructure formera une troisième ceinture routière au sein de la structure urbaine d'Avignon (en complément des remparts et de la rocade) qui facilitera les grands équilibres entre le Nord et le Sud de l'agglomération en termes de développement urbain, économique et commercial. »

« Inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles. »

« Sur le plan économique, la réalisation de cet ouvrage permettra d'améliorer et renforcer les échanges entre les territoires du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard ; désenclaver les communes du Nord des Bouches du Rhône et leurs zones d'activités en leur facilitant l'accès aux principaux axes routiers ; assurer une meilleure accessibilité de l'agglomération d'Avignon avec un allégement des réseaux routiers aujourd'hui saturés, notamment au niveau des franchissements du Rhône et de la Durance, inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles (Montpellier, Aix-en -Provence, Marseille...), connecter les activités économiques aux principaux nœuds des réseaux de transport (gare TGV, aéroport, carrefours routiers, échangeurs autoroutiers, ports fluviaux.), délester les axes du centre d'Avignon et permettre leur requalification urbaine ainsi que de participer à l'amélioration de la sécurité des riverains de la rocade ainsi qu'à la rapidité d'intervention des véhicules de secours qui empruntent régulièrement cette rocade saturée. »

Mireille Hurlin & Laurent Garcia



19 avril 2025 |

Ecrit par le 19 avril 2025

CCI de Vaucluse : 7 dirigeantes d'entreprises mises à l'honneur



La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse a mis à l'honneur sept cheffes d'entreprises. Elles se nomment : Claire Bottaro, Myriam Dugnas, Adrienne Philippe, Cindy Ribaud Haye, Christine Pedditzi, Valérie Guillemot et Adrienne Boulay. L'interprofessionnelle a salué leur goût d'entreprendre et leurs actions particulièrement en ces temps de pandémie, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Pour ce Trophée 'Réussir au féminin', 31 femmes cheffes d'entreprise étaient en lice pour gagner dans une des 5 catégories imaginées : Création, avec 'j'ai créé mon entreprise en 2020' ; Digital pour une offre



très numérique ; Originalité pour une activité exercée dans un environnement masculin ; Agilité pour avoir fait preuve d'innovation en plein Covid-19 et Bienveillance pour s'être distinguée pendant la pandémie.

Le prix de la Création

A été remis à Claire Bottaro pour '<u>Fée O'Naturel</u>' de produits d'entretien écologiques, cosmétiques naturels, produits d'hygiène et boutique zéro déchet. La boutique est à la fois physique, à Sainte-Cécile-les-Vignes et en ligne. Le jury a souligné le caractère innovant du secteur d'activité et son engagement dans la transition écologique.

Le prix Digital

A été remis à Myriam Dugnas pour 'Petit Léon' à Avignon, baby store 100% digital. La boutique en ligne propose des accessoires pour bébés et mamans. La particularité de la maison ? Myriam Dugnas vient de lancer sa 1^{re} collection de linge de maison bébé 'Made in Avignon' conçue dans un atelier de couture solidaire par une équipe de femmes.

Le prix de l'Originalité

A récompensé Adrienne Philippe pour <u>Distrigaz Provence</u> à Avignon, pour la livraison de gaz en vrac dans le quart Sud-Est de l'hexagone. Adrienne Philippe représente la 3^e génération à la tête de l'affaire familiale éponyme. Le jury a salué son évolution dans un environnement masculin, son attachement à la sécurité et au bien-être des collaborateurs avec la mise en place de primes Covid aux sous-traitants, présence alternée au bureau et maintien des salaires.

Le prix Agilité

Cindy Ribaud Haye a été remarquée pour la création de son magasin 'Joue le jeu' à Vaison-la-Romaine en 2018. L'endroit propose un point de vente qui, avant la Covid-19, était le théâtre d'animations régulières et d'invitations à jouer aux jeux sur place. Le jury a salué son click and collect, la proposition de services additionnels : relais pick-up, point Internet et photocopies, son implication sur les réseaux sociaux, notamment pour faire gagner des jeux à des enfants défavorisés.

Le prix de la Bienveillance

Il a été remis à Christine Pedditzi pour <u>CP+ Développement</u> à Bédarrides, société spécialisée en développement des entreprises. La professionnelle s'est notamment illustrée pour sa bienveillance pendant le 1^{er} confinement avec la création d'ateliers en visio, de webinaires sur la stratégie de cirse et sur la relation client, l'intégration d'une hotline d'expert pour répondre aux chefs d'entreprise et à un niveau plus personnel l'organisation d'apéros visio avec des habitants.

Le prix Coup de cœur

A été remis à deux femmes. Valérie Guillemot, formatrice, dirigeante de 'l'entreprise <u>Orient'Action</u>, Conseil carrière et compétences' à Avignon pour son engagement sur le territoire, le soutien de son réseau de consultants, son habileté à créer du lien avec ses clients, collaborateurs et avoir favorisé l'insertion de jeunes, et cela malgré la crise sanitaire. La deuxième femme récompensée est Adrienne Boulay '<u>Oh my deuche</u>' à la Bastide-des-Jourdans, qui propose des escapades en 2CV pour faire découvrir



les routes de Provence ou participer à des événements professionnels ou privés.

Le Jury

Le jury était composé de Bernard Vergier président de la CCI ; de Laurent Bachas membre et trésorier adjoint de la CCI ; de Christèle Coornaert membre du bureau et secrétaire de la CCI ; d' Emilie Riberolles membre titulaire de la CCI et Florence Hertel, directrice Front office.

Les chiffres

En Vaucluse, sur 37 373 entreprises, 7 898 sont dirigées par des femmes (21%). En 2020, le territoire a accueilli 4 210 créations d'entreprises, dont 891 dirigées par des femmes (21%). Celles-ci représentent aujourd'hui 27,2% des dirigeants d'entreprise en France. Elles sont plutôt présentes dans le commerce (25%) et les services (23%).

Source RCS janvier 2021.

Vaucluse : ouverture dérogatoire des restaurants aux entreprises du BTP

19 avril 2025 |



Ecrit par le 19 avril 2025



55 restaurants vauclusiens se sont manifestés afin de bénéficier de l'ouverture dérogatoire pour les salariés du BTP. <u>Initié fin janvier par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u>, ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises du BTP pour la restauration du midi. Il est désormais opérationnel depuis le 23 février. Les entreprises intéressées sont invitées à se faire connaître auprès des services de la CCI.

Contrat d'engagement entre le restaurateur et l'entreprise

L'initiative a fait l'objet d'une convention-cadre entre la préfecture de Vaucluse, la CCI 84 et la délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR Paca) permettant l'ouverture dérogatoire des restaurants pour l'accueil de salariés ou artisans du bâtiment et travaux publics en période hivernale.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'entreprise ou l'artisan du BTP devra prendre attache auprès d'un restaurateur à proximité de son chantier. L'établissement de restauration et l'entreprise ou l'artisan du BTP signeront un contrat d'engagement qui devra être validé par les services de la préfecture de Vaucluse. Ce contrat définira la liste nominative des personnes pouvant être accueillies ainsi que le prix du repas.

Pas plus de 2 entreprises par établissement



Un restaurant pourra signer plusieurs contrats d'engagement avec des entreprises ou artisans du BTP, mais s'engage à ne recevoir que deux entreprises au maximum par jour au sein de son établissement pour limiter le brassage. Une liste des restaurants souhaitant participer au dispositif est centralisée auprès de la CCI, de la CMAR, de la Capeb, de la FBTP et de l'Umih, qui la diffuseront à l'ensemble des professionnels du secteur BTP.

Par ailleurs, le restaurant s'engage à accueillir au sein de son établissement uniquement les salariés ou artisans listés sur le contrat d'engagement et à respecter un protocole sanitaire particulièrement exigeant, défini à l'article 40 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Détail de l'opération sur <u>le site de la CCI</u>

CCI : un coach commerce pour sortir de la crise

Le réseau des CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud proposent aux commerçants locaux de mettre à profit cette période pour préparer au mieux un retour de l'activité.

« Faire des projets pour la sortie de crise, peut sembler difficile pour nos commerces, même si les aides de l'Etat et de la Région compensent une partie du chiffre d'affaires perdu, explique la CCI de Vaucluse. Alors que le retour à la pleine activité pour les commerces est un horizon lointain et incertain, nous proposons à ces entrepreneurs de mettre à profit cette période pour 'se poser' : se parer pour la reprise et préparer la relance, bien accompagnés. C'est le moment pour eux de faire appel à Coach Commerce. »

250€ au lieu de 3 290€

Ce dispositif vise à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente pour booster le chiffre d'affaires : agencement de sa boutique, réalisation de ses vitrines, animation, attractivité, nouveaux services, écoresponsabilité...

« Sachant que les commerçants ne disposent ni de temps, ni de budget, à consacrer à ces projections à moyen terme, le financement de Coach Commerce par la Région Sud offre un accompagnement très accessible en termes de disponibilité et de coût », poursuit la CCI 84.

Pour une participation de 250€ (au lieu de 3 290€ coût réel), tout commerçant implanté dans la région, justifiant de 2 bilans d'activité, peut :

• réaliser son autodiagnostic (état des lieux du point de vente) et bénéficier de premiers



conseils,

- participer à 3 ateliers thématiques parmi les 4 proposés (une demi-journée par atelier),
- cibler une action spécifique pour sa boutique (deux demi-journées avec un conseiller pour choisir l'axe de développement),
- intégrer la solution choisie au lieu de vente avec l'aide d'un expert (deux jours avec un architecte spécialisé dans le commerce, un consultant en communication, en développement commercial...).

Contact avec les conseillers dédiés au programme 'Coach commerce' :

- CCI Vaucluse : Julie Montoro 06 67 12 28 97
- CCI Pays d'Arles : Fabrice Maréchal 04 90 99 08 12

Journée 'Portes ouvertes' des écoles de la CCI de Vaucluse samedi 30 janvier sur rendezvous





Ce samedi, l'École Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta gestion et le Centre de formation des apprentis (CFA) de la <u>Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse</u> ouvrent leurs portes uniquement sur rendez-vous.

Les collégiens, lycéens, étudiants et leur famille ainsi que les personnes en reconversion pourront, tout au long de la journée, assister à une présentation de toutes les formations en alternance ou en temps plein : CAP, brevet professionnel, Bac technologique ou professionnel, BTS, Bachelor, Titre professionnel, Licence et Master dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la santé, de la diététique et du social, du management, et de la comptabilité-gestion.

La journée sera également l'occasion de visiter le Campus, la résidence étudiante, les écoles, et de entretiens avec des professeurs et des responsables pédagogiques. Les plateaux techniques de l'école hôtelière (cuisines, restaurants et hôtel d'application, salle d'œnologie...) et de Sud Formation Santé (laboratoire de pharmacie et d'orthopédie orthèse) seront également ouverts au public.

Dans le cadre de la crise sanitaire et afin de limiter les flux de personnes sur le campus, les visiteurs sont invités à prendre rendez-vous en ligne (créneaux de 30 min) pour participer à ces rencontres.

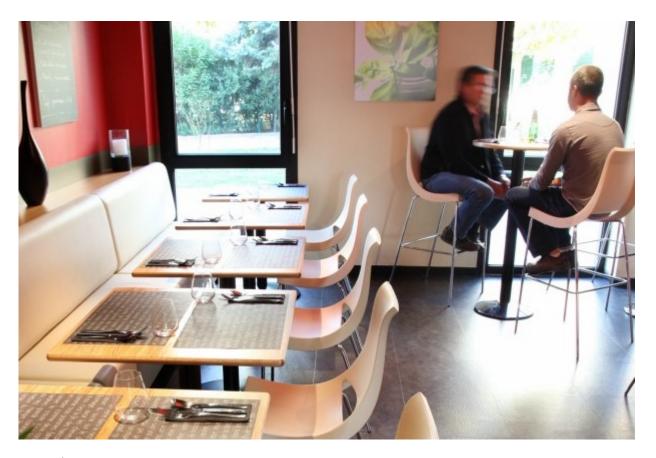
Pour s'inscrire, rendez-vous sur <u>www.campus.vaucluse.cci.fr</u>. Pour tout renseignement : <u>pointaccueil@vaucluse.cci.fr</u>. 04 90 13 86 46.

Une prochaine journée 'Portes ouvertes' des écoles de la CCI de Vaucluse sera organisée le samedi 13



mars prochain.

La CCI de Vaucluse propose une ouverture dérogatoire des restaurants



Malgré le Covid-19, la <u>CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> vient de proposer la mise en place d'une ouverture dérogatoire des restaurants. Ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises pour la restauration du midi.

« Cette proposition, qui bénéficie du soutien du Préfet de Vaucluse, est en cours d'évaluation par ses services », assure la CCI 84.



Pour bénéficier de cette ouverture dérogatoire, les restaurants doivent impérativement signer une convention avec la CCI de Vaucluse, précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif autorisant les salariés à accéder à une activité de restauration dans le cadre dérogatoire prévu par <u>l'article 40 du</u> décret n°2020-1310 du 29 octobre modifié.

Les entreprises souhaitant voir leurs salariés accéder au dispositif de 'restauration collective' doivent quant à elles obligatoirement, signer un contrat de prestation de restauration collective avec le ou les restaurants choisis. Cet accueil devra se faire dans le respect des règles de distanciation en vigueur.

Les restaurateurs et les entreprises qui souhaitent faire bénéficier leurs salariés itinérants de ce dispositif sont invités à se faire connaître auprès de la CCI de Vaucluse <u>en s'enregistrant sur le site de la CCI 84</u>.

Pour tout renseignement : <u>celluleappui@vaucluse.cci.fr</u> - 04 90 14 10 32

Journée 'Portes ouvertes virtuelles' des écoles de la CCI de Vaucluse





Samedi 21 novembre, de 10h à 18h, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI 84) ouvre virtuellement les portes de ses écoles aux lycéens en classe de terminale en quête de formation après le Bac.

Tout au long de la journée, les futurs apprenants pourront trouver sur le site toutes les formations postbac de l'Ecole Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta-Gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse. Au programme : des vidéos de présentation des formations, des visioconférences avec les conseillers ainsi qu'une visite 3D du campus de la CCI.

Pour participer, il suffit de s'inscrire gratuitement au salon sur <u>campus.vaucluse.cci.fr</u> et de se connecter le samedi 21 novembre depuis un ordinateur, sa tablette ou son smartphone. A noter qu'il est possible de s'inscrire dès maintenant, et de prendre rendez-vous avec un conseiller à partir du 15 novembre.

Contact: 04 90 13 86 46 ou pointaccueil@vaucluse.cci.fr



Fin de la tutelle renforcée pour la CCI de Vaucluse



Suite à des querelles internes mettant en péril son bon fonctionnement, la <u>Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse</u> avait été placée en 2018 sous tutelle préfectorale. Une disposition accroissant l'intervention de la préfecture de Région dans la gestion de la Chambre consulaire Vauclusienne. Par décision du préfet de Région en date du 4 novembre, ce dispositif a été levé. Pour rappel, Bernard Vergier, qui avait été élu président fin 2016, a été élu en octobre dernier à la <u>présidence de la CCI de Vaucluse</u>, ayant été le <u>seul candidat à se présenter</u>.